

ABONNEMENT OZEA | OBSERVATOIRE DES ZONES ET DES ESPACES D'ACTIVITÉS

Accédez à une base de données exhaustive et qualifiée sur le foncier d'activités des Alpes-Maritimes.

POUR QUI



- Entreprises.
- Professionnels de l'immobilier.
- Collectivités territoriales.
- Acteurs institutionnels.

TYPE DE SERVICE



Partenariat



Base de données

TARIF

950 € HT / an

OBJECTIFS

➤ **Bénéficier de la connaissance centralisée du foncier d'activités à l'échelle des Alpes-Maritimes.**

➤ **Localiser le foncier dédié à l'implantation d'activités économiques et les projets de développement.**

PROGRAMME

- Abonnement annuel permettant l'accès à l'intégralité des données réservées aux abonnés d'OZEA, grâce à une cartographie dynamique en ligne alimentée par une base de données qualifiée, régulièrement mise à jour, s'appuyant sur les documents de planification réglementaire et complété par des visites terrain.

- La base de données recense l'ensemble des zones et espaces d'activités du département, les parcelles disponibles dans les ZAE, les projets de ZAE, les risques naturels et technologiques identifiés, l'accessibilité, les découpages administratifs et d'autres informations comme le bâti, le cadastre, les grands périmètres d'aménagement, les grands projets, etc.

DURÉE

1 an

BON À SAVOIR

Une formation à l'utilisation de l'outil OZEA est incluse dans l'abonnement !

AVANTAGES

- La seule base de données existante sur le foncier d'activités du département.
- Un outil développé depuis 2009 pour informer et sensibiliser les décideurs locaux au maintien et au développement du foncier d'activités.
- Une cartographie dynamique ergonomique pour une visualisation optimale et facilitée de l'information pour tous les usages.

CONTACT

Ça m'intéresse!

Je contacte la CCI Nice Côte d'Azur :

ozea@cote-azur.cci.fr

www.observatoire-ozea-06.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

La CCI Nice Côte d'Azur propose des prestations complémentaires axées sur l'identification de foncier pour s'implanter (recherche de foncier à destination d'activité économique) et la connaissance de la réglementation en vigueur (étude foncière réglementaire, note d'urbanisme...)